

LE RÔLE DE MÉDIATION DES BIBLIOTHÈQUES PATRIMONIALES EN MILIEU UNIVERSITAIRE

par Sarah de Bogui, chef de bibliothèque
Bibliothèque des livres rares et collections spéciales – Université de Montréal
sarah.de.bogui@umontreal.ca

Cet article a été publié en 2008 dans la revue *Documentation et Bibliothèques* (vol. 4, no 4, pp.257-264).

RÉSUMÉ

La médiation - terme rassembleur pour certains et fourre-tout pour d'autres - désigne l'ensemble des activités favorisant l'interaction entre collections et usagers. Dans le milieu des bibliothèques patrimoniales universitaires, cette mission acquiert une densité particulière puisque les collections constituent en elles-mêmes un matériau d'étude. « Anti-naturelle », la médiation est née de la nécessité de retisser le lien avec le patrimoine, un lien bouleversé par les événements qui ont agité la société québécoise au fil de son histoire. S'intéresser à la médiation n'est d'ailleurs pas seulement s'intéresser au contexte qui l'a vu naître : c'est aussi prendre la mesure d'une nouvelle forme de culture avec sa population, ses codes et son territoire. C'est enfin explorer les différents chemins qu'elle peut prendre concrètement et réfléchir sur ses fonctions plurielles.

« De manière caractéristique, les premières bibliothèques universitaires sont des salles d'ouvrages de référence enchaînés à leurs pupitres. » (Pallier et Poulot 2000, 133)

INTRODUCTION

« Au bibliothécaire qui me donna à lire *Ne tirez pas sur l'oiseau moqueur* ». C'est la surprenante dédicace que l'on trouve en ouverture d'un roman de Michael Connelly¹. Voilà une forme rare et pour le moins remarquable de reconnaissance envoyée par un usager à un membre de notre profession. Nous ne savons rien de l'identité de ce bibliothécaire mais en revanche nous savons que ce qui lui vaut cet hommage est le rôle qu'il a joué pour l'auteur. En mettant en relation l'usager Michael Connelly et le roman *Ne tirez pas sur l'oiseau moqueur*, ce bibliothécaire a accompli une mission essentielle de la profession : la médiation. Dans le domaine des bibliothèques patrimoniales, cette mission possède une qualité plus dense encore puisque les documents qui y sont conservés sont perméables à deux jeux de lecture distincts qui en font des objets culturels polysémiques². Michel de Certeau distingue ainsi deux formes de culture (1974, 290) : celle qui « *permane* » et « *celle qui s'invente* ». Le message du document est la forme de culture qui « *permane* », qui reste statique dans le temps. L'interprétation du message ou du document en revanche va varier selon les regards qui se poseront dessus : c'est la forme de culture « *qui s'invente* ». Le patrimoine conservé dans les institutions suscite régulièrement des images funèbres où on les compare à des tombeaux organisés³. Pourtant, le patrimoine est bien vivant dans la mesure où il continue d'alimenter une culture en cours de création. Bien sûr, encore faut-il d'une part avoir

¹ Connelly, Michael. *À genoux*. Paris : Éditions du Seuil, 2008.

² Nous reprenons ici l'analyse de la lecture faite par Michel de Certeau (1974, 302) : « ... le sens d'un texte est l'effet des procédures interprétatives appliquées sur la surface de ce texte. Aussi la permanence des textes est-elle un élément secondaire par rapport à la disparité des manières de les lire, puisque celles-ci affectent de significations hétérogènes les mêmes objets culturels. »

³ En témoignent – parmi d'autres exemples - de nombreuses pages de l'ouvrage de Marc Guillaume, *La politique du patrimoine* (Éditions Galilée, 1980).

connaissance de ce patrimoine et d'autre part avoir la vision d'une culture où il trouve une nouvelle place. La phrase de Valéry est célèbre où, dans une allégorie du Musée de l'Homme de Paris s'adressant à ses visiteurs, il s'écrie « *Il dépend de toi que je sois tombe ou trésor.* » Dans les bibliothèques, les professionnels sont un fil d'Ariane tendu devant les visiteurs et qui peut les mener jusqu'au trésor : c'est ça, la médiation.

L'objet de cet article n'est pas tant de faire une liste des activités de médiation connus qui sont à la disposition des professionnels qu'une réflexion sur les implications profondes de la médiation et des enjeux qui l'entourent. Une première étape consistera à démêler, grossièrement tout au moins, la manière dont s'articulent médiation, culture et patrimoine dans le milieu des bibliothèques universitaires. On abordera également la question des cadres généraux dans lesquels s'inscrivent habituellement les activités de médiation : réseaux, échanges et politiques. Et pour finir sur une note pragmatique – car la pratique est finalement notre quotidien - nous réfléchirons sur des exemples d'action de médiation et leur mise en place.

1. VOUS AVEZ DIT MÉDIATION ?

Il est une question que la littérature aborde peu en ce qui a trait à la médiation. Pourtant, cette question n'a rien de rhétorique. Elle est la suivante : *Pourquoi la médiation est-elle apparue ou mieux, pourquoi la médiation s'est-elle peu à peu imposée dans le domaine des bibliothèques patrimoniales comme une nécessité ?*

Pour répondre à cette question, il va falloir nous livrer à une enquête historique afin de remonter à une époque où le livre, pas encore objet de patrimoine, était essentiellement objet de culture. Avant cela, il sera bien sûr essentiel de revenir sur la définition de la médiation.

1.1. Définition de la médiation

La médiation est un concept qui s'applique à de nombreux domaines et qui trouve des significations aussi pointues que vagues. C'est donc très scolairement que devant tant de pistes, nous allons commencer par prendre notre point d'ancrage dans un bon vieux dictionnaire. Celui que nous avons choisi⁴ énonce ceci : « 1. *Entremise destinée à mettre d'accord, à concilier ou à réconcilier des personnes, des partis.* 2. *Le fait de servir d'intermédiaire ; ce qui sert d'intermédiaire.* » Le terme de « réconcilier » nous allons le garder mais pour plus tard. Celui qui nous intéresse au premier chef pour éclairer le type de médiation dont nous souhaitons parler ici est « *intermédiaire* ». Et pour rétrécir un peu le – vaste – champ de cette réflexion, nous allons nous en tenir aux trois domaines de médiations qui nous touchent au plus près : médiation culturelle, médiation du livre et médiation du patrimoine. Ce qui demeure un programme pour le moins ambitieux...

La médiation culturelle d'abord englobe un vaste périmètre, dont les nombreux acteurs ne cessent de redéfinir les frontières. Afin de ne pas embourber notre réflexion dans d'interminables méandres, nous retiendrons comme nôtre cette définition proposée par la muséologue Élisabeth Caillet (1995, 23) : « *Les compétences du champ de la médiation culturelle sont celles des professionnels [...] qui ont en charge l'accueil et l'information des publics [...]* ». Que la générosité de cette définition ne soit pas prise à la légère : s'il est si complexe de borner cette activité, c'est bien justement parce que le tournant « orientation-client » pris par nos sociétés occidentales élargit sans cesse le spectre des actions de médiation culturelle. La médiation culturelle dont nous parlerons désormais aura pour points cardinaux les quatre éléments suivants : institution culturelle, activité professionnelle, service d'information et enfin public-usager. En gardant à l'esprit que les actions de médiation

⁴ *Le Petit Robert : Dictionnaire de la langue française*, nouvelle édition de juin 1996.

culturelle doivent s'inscrire à l'intersection de ces quatre pôles, il devient plus facile de s'orienter dans les discours. Dans le domaine du livre, la définition de la médiation s'enrichit d'une notion que nous avons mise de côté un peu plus tôt, à savoir *la réconciliation*. Ainsi, alors que la médiation culturelle se définit fréquemment dans un environnement où les ambitions sont avant tout informationnelles, la médiation du livre quant à elle revendique avec ardeur ses ambitions interventionnistes. On lira par exemple sous la plume de Allouche (2007, 74) que la médiation du livre est une « [...] *démarche professionnelle ou citoyenne qui consiste à organiser des rencontres autour des écrits, et des livres en particulier, en sollicitant la participation active des bénéficiaires. Pour cela elle met en place une dynamique de liens ternaire (médiateur / écrits / médian) à travers un projet qui vise une égalité capacitaire de fait vis-à-vis de l'écrit, pour contribuer au pouvoir de lire de tous et réduire la distance sociologique entre les « non-lecteurs » ou les lecteurs potentiels et l'offre des institutions culturelles.* » On voit ici que le rôle de médiateur ou d'intermédiaire du professionnel n'est plus neutre mais vise à réconcilier deux réalités qui sont en opposition, la réalité sociale et la réalité institutionnelle. Sans aller jusqu'à rejoindre un objectif aussi volontaire, la médiation patrimoniale se situe cependant à mi-chemin entre cette vision de la médiation et une vision plus neutre telle que celle rapportée plus haut. En effet, le « document patrimonial » désigne un objet considéré comme anachronique que seuls les historiens se plaisent encore à fréquenter et qui n'appartient plus à la caste enviée de ces livres, journaux ou autres intégrés aux réflexes de recherche des usagers du 21^e siècle. Une forme d'interventionnisme est donc requise en bibliothèque patrimoniale pour réduire le fossé qui s'est creusé entre documents et lecteurs car rappelons-le, ce document, en devenant patrimonial est devenu objet muséologique et « *L'objet est un lieu de rencontre entre des perceptions : il faut apprendre à regarder, à écouter. Il n'y a pas de lecture immédiate, spontanée, automatique.* » (Caune 2006, 147).

1.2. Livre, culture, patrimoine

Comme l'indique Elisabeth Caillet, « *la question de l'accès à la culture est à l'origine de la notion de médiation* » (1995, 15). On ne peut donc faire l'économie d'une exploration de l'évolution de la notion de culture pour comprendre de quelle façon elle a engendré un rapport « médiatisé » aux documents patrimoniaux. Pour cela, il faut retourner au temps où savoir, culture savante et culture scientifique rimaient avec culture classique.

De nombreux auteurs soulignent la solidité et la récurrence du lien entre révolution politique et révolution culturelle⁵. Ainsi, en France, la Révolution française, par le rejet des traditions élitistes de l'aristocratie, a entraîné la mise en place des premières institutions culturelles publiques (musées, bibliothèques) et permis de développer la notion de « patrimoine » (Poirier et Wallon 2000, 45 ; Cabannes et Raffin 2000, 186).

Au Québec, deux événements politiques majeurs ont entraîné un réajustement de la perception de la culture. Jusqu'à la Conquête, l'élite intellectuelle canadienne française s'est efforcée de recréer les pratiques ayant en cours en France (Falardeau 1981, 40). À partir de la Conquête, le rejet de cette élite par les anglais conduit à sa ruralisation, non seulement géographique – elle s'installe hors des zones urbaines – mais également intellectuelle (Lemire 1981). Ceci, combiné à la montée de la bourgeoisie et des sciences techniques, conduit la culture québécoise à se distancier de la culture classique, héritée d'une vision humaniste et européenne du monde. Après 1840, la culture classique et ses raffinements constitue même une infraction au « *code du bon campagnard* » (Lemire 1981, 79) alors que la culture canadienne française se vit plutôt « *comme le moyen privilégié d'instaurer la patrie intérieure* » (Lemire 1981, 64). C'est aux alentours de cette période que le discours national

⁵ Citons pêle-mêle : Jean Caune, Babelon et Chastel, Dominique Poulot, Elisabeth Caillet, Julia Kristeva, Hanna Arendt, Michel de Certeau...

est exalté à travers le développement d'une culture littéraire, politique et artistique propre aux francophones du Canada et profondément soucieuse de revendiquer ses spécificités tant vis-à-vis des anglais que des français et des américains. La culture de l'élite intellectuelle canadienne française se caractérise donc finalement par une remarquable hybridité : en surface une culture classique, mâtinée du sens pratique propre à la culture bourgeoise, et en profondeur une culture nationaliste ancrée dans la ruralité. Pour les notables appartenant à l'élite, accumuler les preuves de la culture nationale devient alors une forme de passe-temps qui conduit parfois au développement de véritables collections documentaires⁶. Contrairement aux objets muséaux dont la « *perte d'usage a, dans la plupart des cas, précédé la « patrimonialisation » [...] »* (Béghain 2000, 30), le livre conserve intacte la nature de son message. Sa patrimonialisation procède davantage du contexte de collection et de la mutation du contexte culturel dans lequel il s'inscrit et qui vient enrichir de sens nouveaux le message originel.

Le second évènement politique majeur dont les répercussions ont été ressenties jusque dans la perception de la notion de culture, remettant par là même en cause la notion de patrimoine, est cette Révolution qu'on appelle tranquille. Elle a bien sûr provoqué d'intenses bouleversements, y compris dans la manière de considérer l'éducation et donc le savoir. Au cours des années 1960 la culture classique est remise en cause de manière de plus en plus virulente, jusqu'à perdre le combat avec l'onde de choc du Rapport Parent. Cette culture classique cesse également d'occuper sa place dans les programmes universitaires (pensons à la disparition des cours en histoire des disciplines, histoire de la médecine par exemple). Être scientifique, être savant, prend alors une nouvelle signification. Le rapport au livre, alors, change évidemment. Issues des volontés patientes d'une élite intellectuelle dans laquelle la

⁶ On pensera sans peine à Philéas Gagnon, Louis-François-Georges Baby, l'abbé Verreault, Pierre-Joseph-Olivier Chauveau, etc.

population ne se reconnaît plus, les collections érudites ne jouissent plus de la même faveur. Mais bientôt, comme le dit Hansen⁷ : « *Ce que le fils désire oublier, c'est dont le petit-fils cherche à se souvenir* » et ces collections sont exhumées comme mémoire de la culture nationale. Le piège serait alors de sacraliser ces pièces et ces ensembles au risque de les pétrifier et de les transformer en momies du savoir. Aujourd'hui, la médiation a donc pour fonction de réinsérer ces objets dans les pratiques d'études modernes, non plus en tant que matériau de construction d'une culture fonctionnelle mais en tant que matériau de construction d'une culture mémorielle. Ainsi, à l'image d'un Bardo Thodöl⁸ dédié aux âmes des documents, la médiation montre la voie vers la réincarnation...

2. LES CADRES DE LA MÉDIATION

« *La culture est communication* ». Cette affirmation de Jean Caune (2006, 51) ouvre la porte aux questionnements soulevés par la réflexion sur les cadres de la médiation. Comme toute culture, la culture de la médiation possède en effet ses indigènes – les publics -, ses codes linguistiques – les outils – et sa délimitation géographique – les politiques.

⁷ Cité par Babelon et Chastel in *La notion de patrimoine*, p.110.

⁸ Livre des morts tibétain décrivant les étapes successives à franchir entre l'instant de la mort et celui de la réincarnation.

2.1. Les publics des bibliothèques patrimoniales

La relation entre documents et usagers des bibliothèques patrimoniales semble s'épanouir entre deux bornes aux antipodes l'une de l'autre. De manière imagée, on pourrait définir cet espace comme un vaste territoire dont les frontières se situent entre l'inutile et le sacré.

Le personnel des bibliothèques est en première ligne lorsqu'il s'agit d'interaction entre document et usager. Le premier contact peut donc jouer un rôle primordial. En effet les bibliothèques patrimoniales souffrent parfois de leur image pourtant dépassée de prestige et d'élitisme. Les néophytes et les âmes impressionnables hésitent bien souvent à pénétrer dans des lieux où le charme discret du luxe ajoute à l'appréhension de demander la consultation d'ouvrages dont l'ancienneté projette déjà une aura de terreur sacrée. Il faut impérativement démystifier les bibliothèques patrimoniales. Un personnel accessible, accueillant et didactique sans être condescendant est la clé d'une relation décomplexée entre l'utilisateur craintif et les collections.

Dans un autre cas de figure, le public étant bien souvent spécialiste dans son domaine, il peut avoir de la difficulté à saisir les apports possibles d'un recours aux professionnels. Tout bibliothécaire de référence disciplinaire a en mémoire des anecdotes sur ce genre de situation. En bibliothèque patrimoniale, la difficulté réside dans le fait que la référence couvre en réalité des activités mal connues qui se rapportent davantage à l'offre de référence offerte dans les services d'archives que dans les bibliothèques. Ainsi, on le sait, les bibliothécaires disciplinaires vont par exemple offrir à leurs usagers des formations à l'utilisation des bases de données spécialisées ou encore aider au montage de bibliographies d'articles et de monographies sur un sujet donné. Là se situe la différence majeure avec l'offre faite par le bibliothécaire patrimonial qui lui, concentre ses recherches sur les sources primaires et tertiaires. Prenons l'exemple d'un usager faisant une recherche sur la représentation de l'Enfer dans la littérature du 17^e siècle. Alors que le bibliothécaire disciplinaire va permettre au

chercheur de connaître les bases utiles à la recherche et de trouver une liste d'articles et d'ouvrages sur cette question, la tâche du bibliothécaire patrimonial consistera à trouver dans ses collections du 17^e siècle des illustrations de l'Enfer. Et si il existe une ou plusieurs bibliographies spécialisées répertoriant les livres illustrés du 17^e siècle, notre ami bibliothécaire ne manquera pas de les faire connaître à son usager. Ainsi, alors que chez le bibliothécaire disciplinaire le nerf de la guerre est sa parfaite connaissance des bases de données, ouvrages de référence spécialisés et autres sources d'information, chez le bibliothécaire patrimonial, le nerf de la guerre est sa parfaite connaissance des collections qu'il a à sa disposition et des sources d'information sur les documents patrimoniaux. Cependant, le bibliothécaire patrimonial est encore dans le regard d'un certain nombre d'utilisateurs la figure pointue et moustachue du rat de bibliothèque qui connaît par cœur chaque titre de sa collection. Et, sauf à aller chercher « vous savez, l'édition de Machin commentée par Truc... », il ne saurait apporter de valeur ajoutée au travail du chercheur que par l'agréable diversion qu'offre sa conversation érudite.

Qu'on n'interprète pas à tort ces quelques lignes: la peinture de ces extrêmes est avant tout le prétexte à décrire en partie les spécificités de la relation professionnelle à l'utilisateur en bibliothèque patrimoniale. Qu'on comprenne bien qu'entre les deux se situe la majorité du public : de plus en plus, on voit se développer des programmes conjoints de recherche où les professionnels des bibliothèques patrimoniales sont sollicités – adieu crainte sacrée – pour apporter leur expertise – adieu docte mais inutile rongeur.

2.2. Les outils de la médiation

Le travail de médiation s'appuie, en bibliothèque comme en tout autre institution de la culture ou du savoir, sur des outils qui sont d'une part les outils d'analyse stratégique, et d'autre part les outils de communication.

La connaissance des publics auxquels on s'adresse et l'analyse de ses besoins spécifiques sont des éléments essentiels à la base de toute initiative de médiation. La muséologue Élisabeth Caillet (1995, 70) souligne d'ailleurs que : « [...] *il importe de refaire l'analyse de ses publics à chaque fois que l'on construit ou reconstruit son projet culturel* ». Et qui sont les publics des bibliothèques patrimoniales ? Les universitaires en grande majorité, étudiants aussi bien que professeurs-chercheurs mais aussi quelques étudiants du secondaire, du grand public érudit ou curieux et enfin des professionnels des métiers du livre, artistes et commerçants. L'orientation intellectuelle de ce public est aussi majoritairement marquée par les sciences humaines : histoire, littérature, histoire de l'art, architecture... Cet aspect du profil n'a guère changé depuis que « l'honnête homme » a commencé à se livrer à l'étude et à la recherche. Ce qui a changé en revanche, ce sont les attentes de ce public : fini le temps où l'accès au sanctuaire de la bibliothèque constituait la récompense ultime du visiteur. Les bibliothèques patrimoniales se sont ouvertes aussi largement que leurs consœurs disciplinaires et du secteur public et les usagers se sont découverts clients. Ainsi il n'est pas envisageable de faire l'impasse sur les services de référence et de reproduction. Un autre facteur a beaucoup contribué à augmenter les attentes : le développement du web. Grâce à Internet, il est devenu possible non seulement d'offrir des contenus numériques mais aussi de mettre en vitrine son offre de service. Tout en restant chez lui, n'importe quel usager peut aller voir ce qui se fait dans d'autres pays et sur d'autres continents. Cette mondialisation de l'offre culturelle est un moteur non négligeable dans l'évolution des produits et des services qu'il faut développer.

De plus en plus, cette offre de service, on l'a dit, est accessible directement sur le web. Le web est un formidable agent de séduction mais aussi un outil de médiation dans le sens où il est à la fois instrument de proximité et d'interactivité. Les services offerts par les bibliothèques patrimoniales sont nombreux : formation à la recherche spécialisée, sensibilisation à la conservation des documents, collections de signets, revues érudites,

bulletins spécialisés, répertoires et inventaires, contenus axés sur la bibliophilie, expositions virtuelles, etc. L'autre grand volet web de l'offre de service en bibliothèque patrimoniale est bien sûr la bibliothèque numérique. Le défi lancé par Google a trouvé des échos jusque dans le salon du citoyen lambda, dûment informé par les médias généralistes. Une bataille s'est engagée avec comme compétiteurs l'Europe puis la Francophonie. Comme le mentionnait récemment Jack Kessler⁹, un observateur des bibliothèques numériques, la moindre petite bibliothèque patrimoniale possède à présent son projet de diffusion sur le web. Ce serait déchoir que de n'avoir rien sur la table. Ce qui engendre deux autres problèmes dont le premier est bien connu des professionnels : l'infobésité. Car comment aujourd'hui, avec la prolifération de projets est-il possible de savoir ce qui a été rendu disponible sur la toile ? Rassembler cette information pour constituer une bibliothèque mondiale de ressources est un nouvel enjeu auquel il est pour l'instant difficile de trouver une solution toute faite. Le second problème, d'ordre local celui-là, est le rétrécissement progressif du potentiel de numérisation des bibliothèques patrimoniales québécoises. En effet, en-dehors de manuscrits qui sont des pièces uniques, les collections patrimoniales sont principalement constituées d'imprimés. Les premiers imprimés québécois étant apparus en 1764, tout ce qui constitue les fonds dits « anciens » (c'est-à-dire antérieurs au 19^e siècle) provient majoritairement d'Europe. Et comme on l'a évoqué plus haut, l'Europe a beaucoup avancé dans les travaux de numérisation de son patrimoine. L'autre grand joueur est BAnQ, dont l'objectif est de numériser le patrimoine imprimé québécois. Enfin, les États-Unis, loin d'être en reste dans cette marche à la diffusion numérique, ont développé une offre dont l'ampleur fait le régal des chercheurs. On a vu que l'analyse des besoins du public était un fondement essentiel à la mise en place d'actions de médiation. La médiation consistant notamment à offrir un accès élargi aux documents, entre autres donc par le moyen d'Internet, il faut donc éviter de tomber dans le

⁹ « Smalltown digital libraries ». In FYI France ejournal, 15 septembre 2008. URL : <http://www.fyifrance.com/Fyarch/fy080915.htm>.

piège de la redite et de réaliser avec un train de retard ce qui se fait ailleurs, et parfois en mieux... On comprend qu'une analyse stratégique fine est incontournable lorsqu'il s'agit de se lancer dans un projet de médiation, qu'il soit réel ou virtuel. Cette analyse comprend également les choix à faire en matière de promotion culturelle. Les actions de médiation ne peuvent bien sûr faire l'économie d'un travail de communication. Le plan de communication est un outil qui vient en amont de la médiation, de la même manière que l'analyse stratégique vient en aval. Les actions menées dépendront des publics cibles et orienteront le choix des médias et du discours de promotion. Enfin, dernier outil indispensable, comme souvent : l'évaluation de l'action de médiation.

2.3. Les politiques de médiation

Comme les matriochkas, ces poupées russes qui s'emboîtent l'une dans l'autre, les politiques de médiation s'inscrivent dans un environnement plus vaste qu'est la politique patrimoniale, elle-même produit de la politique culturelle. Au Québec, la politique culturelle est issue du métissage entre pratiques française, anglaise et américaine (Colbert 2008). Le Ministère de la culture¹⁰, né en 1961 sous le nom de Ministère des affaires culturelles, s'inspire en effet directement du schéma français de « l'État architecte » faisant figure de « monarchie culturelle » (Colbert 2008, 7). Quant au Conseil des arts et des lettres du Québec créé en 1992, il ne saurait nier au moins quelques liens de parenté avec le Arts Council of England¹¹ qui a fait de l'Angleterre un « État mécène » (Colbert 2008, 7-8). Enfin la figure américaine de « l'État facilitateur » (Colbert 2008, 8) où l'encouragement au développement grâce au mécénat est ce qui prime, se fait de plus en plus sentir dans les pratiques québécoises. Et de la même manière que, de poupée en poupée, chaque modèle n'est que la reproduction à moindre échelle du modèle précédent, le système mixte de la politique culturelle québécoise se

¹⁰ Pour des raisons pratiques, nous nommerons simplement « Ministère de la culture » ce qui se nomme actuellement en réalité « Ministère de la culture, de la communication et de la condition féminine ».

¹¹ Anciennement : Arts Council of Great Britain.

reproduit jusqu'au maillon ultime de la politique de médiation. En effet, outre les ressources budgétaires autres que celles allouées par l'institution universitaire, les bibliothèques patrimoniales peuvent se voir octroyer des subventions gouvernementales spécifiques grâce aux programmes d'aide développés au sein du Ministère de la culture comme au Conseil des arts et des lettres. Et il n'est pas rare des voir des projets de médiation se réaliser grâce à l'appui de mécènes. À l'échelle de la bibliothèque, les politiques de médiation se développent donc sur les bases d'une politique culturelle mixte plébiscitée à l'échelle nationale, tout en s'inscrivant dans le champ des ressources offertes par l'institution.

Mais avec l'arrivée du numérique, les politiques de médiation doivent se montrer sensibles à de nouveaux enjeux tels que la mondialisation, le web 2.0. ou encore la législation. La mondialisation, nous l'avons évoqué plus haut, a un impact direct sur les axes de développements des actions de médiation. Le web 2.0., en misant sur l'interaction entre les utilisateurs et les technologies, oblige à revisiter certaines actions de médiation mais permet également d'en inventer de nouvelles¹². Enfin, l'appétit augmentant et les technologies évoluant, la question du respect du droit d'auteur prend de plus en plus de place dans la réflexion professionnelle.

Ainsi, lorsque les acteurs de bibliothèques patrimoniales souhaitent se doter d'un outil, il est important de prendre en compte les publics et l'environnement institutionnel, certes, mais également de considérer l'environnement culturel et l'environnement technologique.

3. ACTIVITÉS DE MÉDIATION

3.1. Niveaux de la médiation

Au 13^e siècle, l'abbé parisien Hugues de Saint-Victor écrit dans son *Didascalicon* que :
« *L'ordre de la lecture consiste à chercher d'abord la lettre, ensuite le sens, enfin la pensée* ».

¹² Voir à ce sujet les communications du colloque *Patrimoine numérique et médiation culturelle* organisé le 22 octobre 2008 par l'Agence régionale pour le livre et l'écrit en Aquitaine (ARPEL). URL : <http://arpel.aquitaine.fr/spip.php?article100001991>.

Il veut signifier par là que la compréhension des textes passe par plusieurs étapes, correspondant à différents niveaux de lecture : la lettre qui vise à déchiffrer le texte, le sens qui vise à comprendre grammaticalement le texte et enfin la pensée qui vise à comprendre les idées émises par l'auteur.

On pourrait, de la même manière qu'Hugues de Saint-Victor, appliquer cette approche scolastique de la lecture aux différents niveaux de médiation qui peuvent être atteints *via* les activités développées en bibliothèques. Ainsi le premier niveau, la lettre, couvre toutes les activités de médiation qui permettent d'appréhender la relation physique au document – les caractéristiques matérielles des documents sont d'une grande importance dans les collections patrimoniales. Le second niveau, le sens, couvre les activités de médiation permettant d'appréhender globalement le contenu et le contexte de production du document. Enfin le troisième niveau, la pensée, couvre les activités de médiation qui permettent d'interpréter le document, c'est-à-dire de l'exploiter comme matériau de recherche ou source primaire d'information dans un cadre scientifique. Les activités de médiation offrent bien sûr plusieurs facettes, ce qui fait en sorte que selon ses récepteurs, les niveaux de lecture vont varier. Si l'on pense par exemple à une activité populaire telle que l'exposition, les trois niveaux sont couverts : les visiteurs de premier niveau s'intéresseront uniquement à l'apparence physique des documents ou objets exposés, les visiteurs de second niveau liront les cartels¹³ et les panneaux pour connaître le contenu du document et le mettre en contexte et les visiteurs de troisième niveau entreront en contact direct avec le document afin de l'intégrer comme sujet ou comme référence à des recherches académiques ou scientifiques.

¹³ Petit carton explicatif accompagnant chaque documents ou objet exposé. On y trouve au minimum le titre, l'auteur et la date de production de l'œuvre exposée. Les cartels sont plus ou moins détaillés selon le concept de l'exposition.

3.2. Accès aux documents

Parmi les activités de médiation, l'accès aux documents est celle qui prime avant toute autre puisqu'elle répond à la mission essentielle des bibliothèques. En cela, la bibliothèque patrimoniale, souvent perçue comme un musée de par ses collections et sa vocation de conservation, se distingue indiscutablement des institutions muséales où l'accès aux objets est restreint. Dans quel musée un visiteur pourrait-il se présenter et demander à voir l'un des tableaux conservé dans les réserves¹⁴ ? C'est pourtant ce qui est pratiqué dans les bibliothèques patrimoniales car au-delà de la valeur artistique, vénale ou historique d'un objet, c'est sa nature « lisible » qui lui donne sa puissance. Empêcher la lecture d'un livre sous prétexte de sa préciosité revient à le faire mourir puisque son message ne peut être délivré. Mais comme l'ont souligné les auteurs Cabannes et Raffin (2000, 193) « [...] il est évident qu'il faut un passeur capable de produire les bons outils permettant d'accéder aux codes : c'est là que se place l'immense travail de médiation qu'entreprennent aujourd'hui les bibliothécaires [...] ». Ainsi, la production d'outils de recherche spécialisés (catalogues de collections notamment) concourt à la mission de médiation entreprise dans les bibliothèques patrimoniales.

3.3. Expositions

L'une des autres activités populaire de médiation déjà évoquée plus haut est l'exposition. L'exposition est un moyen qui, on l'a vu, permet d'atteindre plusieurs niveaux de lecture en même temps. En conséquence, il faut aborder les documents à exposer sous des angles multiples : du physique, du contenu et du contexte. L'une des difficultés importantes à laquelle on se trouve confronté lorsqu'on expose des livres est leur inflexible banalité. Le livre est un objet que le quotidien a fini par faire passer dans la trivialité et sa forme récurrente

¹⁴ Les réserves sont des salles d'entreposage habituellement sécurisées et où le climat (température, humidité, luminosité) est contrôlé, l'ensemble de ces dispositifs ayant pour but de garantir la protection et la conservation à long terme des objets qui s'y trouvent.

(un bloc de feuilles de papier enserrées dans une couverture) est d'un manque d'originalité navrante pour qui songe à la mettre en valeur. Les livres d'artistes¹⁵ et les livre-objets¹⁶ ont su apporter enfin un peu de soulagement au découragement des bibliothécaires et conservateurs mais on ne peut malgré tout se contenter de n'exposer que ces livres-là ! La scénographie¹⁷ des expositions est donc un élément primordial dans la présentation des documents car le premier niveau de médiation reste l'aspect matériel des objets exposés. Le second niveau de médiation, c'est-à-dire le contenu du document et sa mise en contexte, ne constitue pas un obstacle. En revanche le troisième niveau qui, rappelons-le, vise à interpréter le document, est autrement plus complexe. L'enjeu consiste ici à développer un propos cohérent qui sera porté par les documents exposés. Il s'agit alors de sélectionner les documents en fonction du sujet de l'exposition. Pour ce faire, il faut se livrer à un exercice dont les termes peuvent sembler bien ésotériques mais qui seront pourtant compris de tous les membres de la profession : écouter les collections. Écouter les collections, c'est-à-dire comprendre leurs orientations, leurs forces et leurs faiblesses, c'est entendre s'élever peu à peu le propos de l'exposition et son articulation. Inscrits dans ce propos, c'est tout naturellement que les documents pourront se laisser interpréter.

3.4. Conférences

D'autres actions de médiation sont couramment entreprises dans les bibliothèques patrimoniales, offrant d'autres modes d'accès et de compréhension des documents. Les conférences sur des thèmes en histoire du livre ou sur tout thème pouvant être illustré par des documents issus des collections (événements historiques, mouvements de la pensée, évolutions techniques, etc.) remportent généralement de francs succès. Une variante de ces

¹⁵ Livre ayant la vocation d'être ne lui-même une œuvre d'art, que ce soit grâce à son iconographie, sa typographie, sa forme, son papier, etc.

¹⁶ Objet dépassant généralement la forme traditionnel du livre mais répondant à la même vocation.

¹⁷ La scénographie consiste à mettre en scène et en valeur les objets exposés, notamment par le décor. On en parle parfois comme de la « médiation de l'espace ».

conférences où le propos est plus didactique que magistral et où, surtout, on privilégie le contact direct avec les documents pour son apport pragmatique, existe depuis de nombreuses années en France sous le terme de « classes patrimoine »¹⁸. Destinées aussi bien aux adultes qu'aux enfants du primaire et du secondaire, elles sont passées dans les pratiques éducatives du secteur patrimonial.

3.5. L'exploitation scientifique : ultime consécration

Montrer les livres n'est pas tout : ce n'est même en fait que le début. Car si l'on montre le livre, c'est pour qu'enfin, un jour, il trouve son chercheur. Pour remplir son office, un tableau, une sculpture, une œuvre plastique, doivent être regardées. Un objet usuel utilisé. Un livre : lu. En bibliothèque patrimoniale comme en bibliothèque publique ou disciplinaire, un livre qui n'est pas utilisé est un livre qui ne sert à rien. C'est pourquoi le travail de médiation tend finalement vers un grand objectif : faire du livre conservé un objet d'étude. Et comme le souligne Lecoq (2000, 65) : « [...] *l'exploitation scientifique des documents patrimoniaux n'est que l'aboutissement d'un long processus, fait de mesures discrètes et patientes.* ». C'est pourquoi la réalisation d'un tel objectif demande une bonne connaissance des fonds, du milieu universitaire et des réseaux de la recherche. Et comme tout entremetteur professionnel, le bibliothécaire doit parfois utiliser quelques subterfuges et tenter de nombreuses combinaisons avant de voir s'opérer le mariage parfait. On en revient, encore une fois, à l'absolue nécessité de connaître son public et ses besoins. Avec la médiation, il devient possible de voir des documents ou des collections devenir objet de projets de recherche, de publications, de subventions et, finalement, de rayonnement scientifique. Les bibliothèques patrimoniales ont cette particularité d'offrir à leurs usagers plus que des ustensiles pour se nourrir : elles offrent de la nourriture...

¹⁸ Dans le cas des classes patrimoine, le patrimoine va aussi jusqu'à se déplacer dans les classes.

CONCLUSION

La mission des bibliothèques universitaires s'affiche clairement comme un *soutien à l'enseignement et à la recherche*. Or cette mission proclamée fait l'économie d'un aspect des collections documentaires que beaucoup oublient : non seulement *soutien* mais également *matière* à l'enseignement et à la recherche. En laissant de côté ce pan de la mission des bibliothèques universitaires, le milieu a peut-être commis une bévue que paient depuis de nombreuses bibliothèques patrimoniales en milieu universitaire. Les propos de Lecoq (2000, 62) tenus dans le contexte des bibliothèques universitaires françaises s'appliquent tout aussi bien aux bibliothèques québécoises : « *Au mieux exploitées d'une façon purement utilitaire et parfois sans égards, au pire considérées comme un accessoire décoratif relevant d'une forme de standing, ces collections [patrimoniales] semblent échapper aux enjeux que se donne l'université.* »

Le travail de médiation s'efforce de remédier à cet état de fait. Et finalement, il devient possible de considérer que quelque soit le niveau de médiation atteint avec les différents publics, les actions entreprises à cet égard dans les bibliothèques patrimoniales remplissent le rôle de rouages discrets mais essentiels à l'avancement des loisirs, de l'éducation et de la science.

Ainsi, loin des anciens lieux sombres et poussiéreux plus fréquentés par les rongeurs et les vieux érudits atteints de la goutte que par la lumière du jour, les bibliothèques patrimoniales des 20^e et 21^e siècles se sont transformées en institutions résolument modernes, ouvertes et engagées dans leur société.

BIBLIOGRAPHIE

- Allouche, Abdelwahed. 2007. Les médiations dans les bibliothèques publiques. *Bulletin des bibliothèques de France* t. 52, no 6 : 71-77.
- Babelon, Jean-Pierre et André Chastel. 1994. *La notion de patrimoine*. Paris : L.Lévi.
- Béghain, Patrice. 2000. Quels fondements pour une politique de conservation ? *Bulletin des bibliothèques de France* t. 45, no 4 : 29-31.
- Cabannes, Viviane et Raffin, Anne. 1997. Le secret. In *Le musée et la bibliothèque, vrais parents ou faux amis ?*, sous la direction de Anne-Marie Bertrand. Paris : Bibliothèque publique d'information, Centre Georges Pompidou, p.181-193.
- Caillet, Élisabeth. 1995. *À l'approche du musée : la médiation culturelle*. Lyon : Presses universitaires de Lyon.
- Caune, Jean. 2006. *Culture et communication : convergences théoriques et lieux de médiation*. Grenoble : Presses universitaires de Grenoble.
- Certeau, Michel de. 1974. *La culture au pluriel*. Collection 10:18. Paris : Union générale d'éditions.
- Chourrot, Olivier. 2007. Le bibliothécaire est-il un médiateur ? *Bulletin des bibliothèques de France* t. 52, no 6 : 67-71.
- Colbert, François. 2008. Les éléments des politiques culturelles. *Séminaires de management culturel de la Chaire de gestion des arts Carmelle et Rémi-Marcoux*. URL : <http://www.gestiondesarts.com/index.php?id=62>.
- Falardeau, Jean-Charles. 1981. Savoirs savants et savoirs populaires. In *Cette culture qu'on appelle savante*, sous la direction de François Dumont. Montréal : IQRC et Léméac, p.35-46.
- Lamizet, Bernard.1999. *La médiation culturelle*. Paris : L'Harmattan.

Lecoq, Benoît. 2000. Quelques réflexions sur les bibliothèques universitaires et leur patrimoine. *Bulletin des bibliothèques de France* t. 45, no 4 : 61-65.

Lemire, Maurice. 1981. Savoir et pouvoir : le cas du Bas-Canada. In *Cette culture qu'on appelle savante*, sous la direction de François Dumont. Montréal : IQRC et Léméac, p.63-79.

Pallier, Denis et Poulot, Dominique. 1997. Les collections. In *Le musée et la bibliothèque, vrais parents ou faux amis ?*, sous la direction de Anne-Marie Bertrand. Paris : Bibliothèque publique d'information, Centre Georges Pompidou, p.131-160.

Poulot, Dominique. 2006. *Une histoire du patrimoine en Occident. Le nœud gordien*. Paris : Presses universitaires de France.

Riegl, Alois. 1984. *Le culte moderne des monuments : Son essence et sa genèse*. Espacements. Paris : Éditions du Seuil.

Six, Jean-François. 1995. *Dynamique de la médiation*. Paris : Desclée de Brouwer.